

## Remplir votre formulaire Fondement de la demande d'asile

### Quels documents dois-je joindre à ma demande d'asile?

Vous devez justifier ce que vous inscrivez dans le formulaire Fondement de la demande d'asile (FDA) par des documents et preuves. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les différents types de documents que vous pouvez soumettre ainsi que des exemples.

Essayez d'inclure le plus de documents possible, mais sachez que ce n'est pas grave si vous n'arrivez pas à en obtenir certains ou si vous ne les avez jamais eus en votre possession.

Vous **devez** joindre une copie de vos pièces d'identité à votre FDA. Vous pourrez soumettre vos autres documents justificatifs et preuves plus tard, pourvu qu'ils soient envoyés au moins **10 jours** avant votre audience.

Vous devez respecter les [règles de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada](#) sur la présentation des documents. Tous les documents doivent être sur du papier format lettre, et les pages numérotées. Vous pouvez utiliser la [Liste des documents du demandeur d'asile](#) pour énumérer et numéroté vos documents.

Type de document	Élément prouvé	Exemples
<b>Pièces d'identité</b>	Nom légal, date de naissance et identité	<ul style="list-style-type: none"><li>● Passeport</li><li>● Document de voyage</li><li>● Carte d'identité (par exemple, permis de conduire)</li><li>● Certificat de naissance</li><li>● Certificat de baptême</li><li>● Carte d'identité nationale</li><li>● Carte de membre d'un organisme religieux</li><li>● Affidavit d'une personne qui vous connaît dans votre pays d'origine et peut confirmer votre identité</li><li>● Tout document vous autorisant à garder l'enfant avec vous, si vous n'êtes pas un parent ou si l'autre parent n'est pas au Canada</li></ul>

Type de document	Élément prouvé	Exemples
<b>Documents personnels</b>	Relation conjugale, structure familiale, scolarité, emploi, service militaire ou lieux de résidence	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Preuves de scolarité, d'entreprise ou d'emploi</li> <li>● Certificat de mariage ou de divorce</li> <li>● Livret militaire ou preuve de ce que vous avez fait pour éviter le service militaire</li> <li>● Carte de membre d'une organisation professionnelle, politique ou sociale</li> <li>● Ententes de location ou lettres de locateurs</li> </ul>
<b>Documents sur les événements ou expériences</b>	Ce qui vous est arrivé, le motif de votre départ du pays, les préjudices que vous avez subis, les choses ou les personnes que vous craignez	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Rapports médicaux ou d'hôpitaux de votre pays ou du Canada</li> <li>● Rapports de police, mandats d'arrestation ou documents judiciaires</li> <li>● Lettres ou affidavits de témoins confirmant les faits déclarés dans votre demande</li> <li>● Photos d'événements ou d'incidents qui vous ont touché directement</li> </ul>
<b>Documents sur les conditions dans votre pays</b>	Situation dans votre pays, incidence de cette situation sur vous et événements qui vous ont touchés, vous et votre famille	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Articles de journaux</li> <li>● Rapports sur les droits de la personne</li> <li>● Documents officiels de votre pays (par exemple, mandat délivré par le gouvernement ou documents expliquant les lois de votre pays) y</li> <li>● Rapport d'expert</li> </ul>

### Rappels

1. Commencez à réunir les documents le plus tôt possible.
2. Si les documents ne sont ni en anglais ni en français, faites-les traduire par un traducteur agréé.
3. Les renseignements comme les noms, dates et détails des événements doivent être identiques. Par exemple, il ne devrait y avoir aucune différence entre les renseignements communiqués :
  - lors de votre entrevue au point d'entrée;
  - dans vos formulaires;
  - dans votre dossier d'immigration (par exemple, vos demandes précédentes);
  - dans les documents personnels joints à votre demande;
  - lors de votre audience.

S'il y a des différences dans les documents joints à la demande, votre FDA ou d'anciennes demandes d'immigration, vous devez être capable de les justifier à votre audience. Sinon, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié pourrait rejeter votre demande.

4. Conservez une copie du formulaire, des documents à l'appui et des traductions.

Pour en savoir plus sur le **droit des réfugiés**, visitez le site [justicepasapas.ca](http://justicepasapas.ca).

Cette publication contient de l'information générale pour les résidents de l'Ontario, au Canada, et ne peut servir de conseils juridiques.

**Révision** : Septembre 2022